Envoyé en préfecture le 07/08/2024

Reçu en préfecture le 07/08/2024

Publié le

ID: 060-216005314-20240807-D2024095-DE

Ι	DEPARTEMENT
	OISE
	CANTON
	THOUROTTE
	COMMUNE
	RIBECOURT-
	DRESLINCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

N° 2024-095

PASSATION D'UN MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES POUR LA LOCATION ET MAINTENANCE D'UN PARC DE PHOTOCOPIEURS

Nous, Jean-Guy LETOFFE, maire de la ville de Ribécourt-Dreslincourt;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier son article L2122-22 ; Vu le Code de la commande publique, notamment son article L2123-1 ;

Vu la délibération n°2023-024 du Conseil Municipal en date du 06/03/2023 donnant délégation au Maire pour « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution dont la résiliation et le règlement des marchés et des accordscadres quels que soient leur objet, montant et procédure, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

 ${f Vu}$ la délibération n°2024-032 du 25 mars 2024 arrêtant le budget primitif de la Commune ;

Considérant l'échéance du marché en cours au 31/10/2024 et la nécessité de remettre en concurrence ;

DECIDONS:

Article 1er – De procéder à la passation d'un marché public de fournitures courantes et services pour la location et la maintenance d'un parc de photocopieurs numériques.

Article 2 – Précisons que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice en cours.

Article 3 – Disons que la présente décision fera l'objet d'une information auprès du Conseil Municipal.

Article 3 – Précise qu'un recours gracieux/contentieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification devant le Tribunal administratif situé 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, accessible via l'application sur le site www.telerecours.fr

Ribécourt-Dreslincourt, le 07 août 2024

Pour le Maire et par délégation Mr Nicolas GERAULT, DGS

Mis en ligne le 07/08/2024

Envoyé en préfecture le 07/08/2024 Reçu en préfecture le 07/08/2024 ID: 060-216005314-20240807-D2024095-DE PAGE ANNULEE